PROJET PEDAGOGIQUE

LES VACANCIERS DE LA VALLEE
Groupe des 3-6 ans

Année scolaire 2025-26

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE 3

- LES COORDONNEES DE LA STRUCTURE 3
- L'ORGANISATEUR 3
- LA DIRECTION DE L'ACCUEIL 3
- LE PUBLIC ACCUEILLI 4
- LA SITUATION GEOGRAPHIQUE 4
- LES PERIODES D'OUVERTURE 4

REFERENCES REGLEMENTAIRES 5

- LE RAPPEL DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE 5
- LE PROJET EDUCATIF DE L'ORGANISATEUR 5

ANALYSE DU CONTEXTE 6

- LES BESOINS ET ATTENTES DU PUBLIC 6
- LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DISPONIBLES 6

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES 8

- FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN GROUPE EN DEVELOPPANT LE RESPECT ET LA COOPERATION 8
- FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT ET SON AUTONOMIE AU SEIN DE LA STRUCTURE 8
- FAVORISER LE CHOIX DE L'ENFANT 9
- DEVELOPPER L'IMAGINAIRE 9
- SENSIBILISER AU DEVELOPPEMENT DURABLE 10
- SENSIBILISER A LA SANTE ET L'HYGIENE DE VIE 10

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES 11

- LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES 11
- L'ORGANISATION DES ACTIVITES 14
- LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA CONSTRUCTION DES PROJETS 15

ORGANISATION ET MOYENS 16

- LES LOCAUX ET LES ESPACES UTILISES 16
- LES HORAIRES 16
- LES INSCRIPTIONS 16
- LE REGLEMENT INTERIEUR 17
- LA COMMUNICATION 17
- LES GROUPES 17
- LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE 18
- LE ROLE DE CHACUN 18
- LA FORMATION DES ANIMATEURS STAGIAIRES 20
- L'ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS 21

VIE COLLECTIVE ET REGLEMENTATIONS 23

- LA REGLES DE VIE ET L'AUTORITE 23
- LA GESTION DE LA SECURITE PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE DES ENFANTS 26
- L'ORGANISATION SANITAIRE ET HYGIENE 27
- LA GESTION DES TRAITEMENTS ET DES SOINS LORS DES ACCUEILS 27
- LES PROCEDURES DE SECURITE 28
- L'INCLUSION ET L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS 29

ÉVALUATION DU PROJET 30

- LES METHODES D'EVALUATION 30
- LES OUTILS UTILISES 30
- LES MODALITES DE REAJUSTEMENT ET DE SUIVI 31

Présentation générale

➢ Les coordonnées de la structure

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
Les Vacanciers de la Vallée 3-6 ans
4 rue Frédéric Hartmann – 68140 MUNSTER
03 89 77 99 33 – 06 95 33 78 82 – l2v@plvm.fr

➢ L'organisateur

Périscolaires et Loisirs Vallée de Munster
Siège social : 4 Rue Frédéric Hartmann
68140 MUNSTER – 03 89 77 99 33 – admin@plvm.fr – www.plvm.fr
N° de SIRET : 853 926 921 00018
Code APE : 8891A

Périscolaires et Loisirs Vallée de Munster (PLVM) est une association, régie par la loi 1901, qui a vu le jour en 2020. Cette association est le résultat de la fusion de 3 associations de la Vallée de Munster qui organisaient des accueils périscolaires et des Alsh et qui ont fait le choix de se regrouper pour mutualiser leurs moyens et permettre ainsi d'améliorer les conditions d'accueils.
L'association gère actuellement 6 accueils périscolaires (La Pe¤pinie¤re – Munster, La Petite Source – Soultzbach-les-Bains et Wasserbourg, Les Trolles – Metzeral, Mittlach et Sondernach - Sisney Kid's – Hohrod et Soultzeren – S'Zwarigalahüss - Stosswihr et Wihr'Volte - Wihr-au-val), 2 Alsh et 1 ludothèque.

Le conseil d'administration est composé d'un bureau (présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière) et de membres (élus, parents).
Il met en relation les moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation d'un accueil éducatif. Il a en charge la transmission et le suivi comptable, la gestion de la partie des ressources humaines, relation avec les différents partenaires et institutions, les validations de recrutements. Il est garant du fonctionnement moral et financier de l'association.

Marie-José VILLAUME
Présidente

➢ La direction de l'accueil

Afin de respecter les directives du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) qui impose que le directeur (ou une personne ayant les mêmes prérogatives que lui) soit présent durant toute la durée de l'accueil, nous avons fait le choix de composer une équipe de direction composé comme suit :

Une équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'une directrice et de deux directrices adjointes.
Elle participe aux réunions pédagogiques, faites en amont.
Elle a des fonctions de gestion, de communication (avec les animateurs, les familles), de formation et de coordination.
Elle assure la sécurité de l'accueil par leur présence sur le terrain.
Le rôle d'**assistant sanitaire** est confié à l'équipe de direction.

Audrey KEMPF
Directrice Alsh
Titulaire du BAFD

Anne KNAPP
Directrice adjointe
Titulaire du BAFD

Ouahiba BOUAFIA
Directrice adjointe
En cours de formation
BAFD

➢ Le public accueilli

Notre ALSH accueille des enfants de 3 à 6 ans.
Les enfants qui fréquentent habituellement nos structures d'accueils périscolaires sont prioritaires. S'il reste de la place, nous pouvons accueillir des enfants dit « extérieur » (enfants qui fréquentent les autres écoles de la Vallée c'est-à-dire : Muhlabch-sur-Munster, Luttenbach, Breintenbach, Gunsbach, Griesbach, Eschbach ou d'écoles hors communauté de communes de la Vallée de Munster).
Nous avons un agrément pour 32 enfants.

Notre accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants, sans distinction d'origine, de culture ou de situation familiale. Nous recevons des enfants issus de milieux sociaux, culturels et éducatifs variés. Cette diversité constitue une richesse, car elle permet aux enfants de découvrir et de respecter les différences, de développer la tolérance et l'entraide, et de s'enrichir mutuellement de leurs expériences. L'équipe d'animation veille à créer un cadre inclusif et bienveillant où chaque enfant trouve sa place, s'exprime librement et participe pleinement à la vie du groupe.

➢ La situation géographique

Nous avons choisi d'installer les plus petits dans la structure de Munster parce qu'elle est particulièrement adaptée (salle de sièste dédiée, vastes locaux, situation centrale à l'échelle de la Vallée) et les plus grands à Wihr-au-Val parce que la structure est spacieuse et lumineuse et qu'elle se trouve sur le chemin des parents (une bonne majorité) travaillant sur Colmar, ce qui ne leur occasionne pas de détour – ce qui serait le cas si nous avions utilisé les locaux de nos autres accueils (Soultzeren, Stosswihr ou Metzeral qui sont des villages « en fond de vallée »)

➢ Les périodes d'ouverture

Notre Alsh est ouvert pendant les vacances d'automne, les vacances d'hiver, vacances de printemps et vacances d'été.
Nous sommes fermés pendant les vacances de fin d'année, les jours fériés français et le jour avant la rentrée.

Références réglementaires

➢ Le rappel du cadre légal et réglementaire

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est soumis au **Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)** ainsi qu'aux textes réglementaires encadrant l'organisation des accueils collectifs de mineurs.
Ce cadre définit les obligations relatives à la sécurité, à l'encadrement et au fonctionnement de la structure.
Conformément à la réglementation en vigueur, l'ALSH doit être placé sous la responsabilité d'un **directeur ou d'une directrice diplômé(e)** (BAFD ou équivalence) garantissant la mise en œuvre du projet éducatif et du projet pédagogique.
En cas d'absence ponctuelle, un **adjoint désigné** assure la continuité de la direction et dispose des mêmes prérogatives afin de garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants.
Le respect de ces dispositions légales constitue une priorité et un gage de qualité de l'accueil proposé aux familles et aux mineurs.

➢ Le projet éducatif de l'organisateur

Le projet éducation de l'association Périscolaires et Loisirs Vallée de Munster (PLVM) précise les valeurs éducatives portées par celle-ci.

1. Favoriser l'épanouissement de chaque enfant dans un cadre convivial et sécurisant.
2. Être un lieu d'accueil pour les familles dans le respect de la laïcité et développer la citoyenneté.
3. Permettre l'apprentissage de la vie en collectivité et veiller au respect mutuel des individus, du matériel et des locaux.
4. Conserver l'esprit associatif, encourager l'intervention de bénévoles et impliquer les nouveaux arrivants.
5. Réduire les inégalités en favorisant l'accès aux activités culturelles, sportives ou artistiques.
6. Organiser des loisirs raisonnés en limitant la surconsommation de matériel et les déplacements.
7. Tisser des liens avec les forces vives de notre territoire et utiliser les infrastructures mise à disposition.

Analyse du contexte

➢ Les besoins et attentes du public

L'association Périscolaires et Loisirs Vallée de Munster gère 6 accueils périscolaires dans différents villages de la Vallée de Munster et propose donc un service pour les enfants de 10 des 16 communes de cette vallée.
Pour avoir une continuité de service et maintenir le lien durant les congés scolaires, l'association a décidé d'ouvrir 2 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
Pour permettre un accueil adapté à l'âge des enfants le choix a été fait de proposer :

- 1 Alsh pour les 3-6 ans qui utilise les locaux de la Pépinière à Munster
- 1 Alsh pour les 7-11 ans qui utilise les locaux de Wihr'Volte à Wihr-au-Val.

L'organisateur est conscient qu'avoir 2 accueils éloignés géographiquement peut être compliqué en termes de logistique pour les parents, surtout lorsqu'il y a des fratries mais ce choix a été fait pour plusieurs raisons :
- il est plus qualitatif de proposer 2 accueils distincts par tranche d'âge.
Cela permet de proposer des activités adaptées à l'âge et au développement des enfants.
- Cela permet aussi aux membres d'une même fratrie de ne pas vivre les mêmes choses et donc d'avoir un échange.
- Cela permet également aux plus petits d'acquérir de l'autonomie et aux plus grands d'avoir un temps sans les petits frères et sœurs.

➢ Les ressources humaines et matérielles disponibles

Les ressources humaines

L'ALSH s'appuie sur des **ressources humaines qualifiées** pour garantir la sécurité, l'épanouissement et l'accompagnement des enfants. L'équipe pédagogique est composée d'une **équipe de direction** (voir plus haut), d'**animateurs permanents (titulaires du BAFA, du CAP Petite Enfance,…), d'animateurs stagiaires (BAFA essentiellement)**, conformément à la réglementation en vigueur.
Le taux d'encadrement est respecté : un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans. L'équipe veille à proposer des activités variées et adaptées aux besoins des enfants tout en assurant leur sécurité affective et physique.

▪ Le partenariat avec la crèche

Les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs sont bien souvent des enfants qui viennent de crèche. Pour garder le lien et permettre aux futurs utilisateurs de se familiariser avec notre structure, nous avons lancé un partenariat avec la crèche de Munster.
Pendant les vacances d'automne, les enfants du groupe des Bleus vont ou retourne à la crèche pour dire bonjour aux copains et aux équipes.
Pendant les vacances d'été et plus particulièrement pendant le mois d'août les grands de la crèche qui sont des futurs écoliers viennent visiter, avec le personnel de leur structure notre accueil de loisirs.

Le groupe des bleus – qui ont à cette période bien grandi- s'occupe durant cette journée de faire découvrir les locaux et les activités aux enfants. Le groupe des jaunes participe à cette journée un peu exceptionnelle en préparant le goûter et en décorant les salles (affiche bienvenue, ballons,…)

Les ressources matérielles

Sur le plan des **ressources matérielles**, l'accueil dispose de locaux adaptés et conformes aux normes de sécurité (salles d'activités, espaces de repos, sanitaires, coin repas) – détail ci-après.
Le matériel pédagogique (jeux de société, matériel créatif, équipements sportifs, livres, etc.) est régulièrement renouvelé et choisi pour encourager l'imagination, la coopération et la diversité des pratiques. L'ensemble de ces moyens matériels et humains constitue un support essentiel à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique.

- ### L'utilisation de la ludothèque et la médiathèque

Nous avons la chance que notre accueil de loisirs soit voisin de la ludothèque et tout proche de la médiathèque. L'équipe pédagogique utilise autant que possible les ressources de ces deux structures.
Lorsque la ludothèque organise des journées à thème, nous avons la chance de pouvoir y participer en avant-première.

- ### Les sorties avec les autres accueils de loisirs de la Vallée

Nous organisons des sorties communes et des activités conjointes avec l'ALSH de 7-11 ans et, de temps en temps, nous faisons des sorties avec les autres accueils de loisirs de la Vallée (La clef des champs et les Nussakrâcher).

- ### L'enveloppe mutualisée de la communautés des Communes

La Communauté de Communes de la Vallée de Munster nous alloue une enveloppe utilisable pour payer les frais de transports des sorties qui sont organisés conjointement avec d'autres accueils de la Vallée.

Objectifs pédagogiques

➢ **Favoriser l'apprentissage de la vie en groupe en développant le respect et la coopération**

Respect et règles de vie

- En créant des règles de vie avec les enfants
- En les sensibilisant à la politesse (bonjour, merci, au revoir)
- En veillant à ce qu'ils aient une conduite adaptée (façon de parler aux autres, à table)
- En reprenant systématiquement les enfants pour un langage ou une attitude inadaptée
- En gardant une place d'animateur face aux enfants (modèle de l'adulte)

Communication et gestion des émotions

- En mettant en place matin et soir des temps de discussions et de retour (coin potins)
- En étant à l'écoute des différents sujets qui pourraient les préoccuper et saisir l'opportunité d'en discuter
- En les invitant à s'exprimer clairement et à écouter les autres
- En gérant les conflits avec des solutions pacifiques

Coopération et entraide

- En apprenant aux enfants à travailler ensemble pour atteindre un but commun.

Maintenir l'égalité de tous

- En ayant une attitude d'adulte responsable
- En étant juste avec chaque enfant

➢ **Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son autonomie au sein de la structure**

Instaurer un cadre sécurisant

- En connaissant le prénom des enfants
- En étant vigilant à l'évolution du groupe (débordement) mais aussi à l'enfant (repérer les changements de comportements, veiller à son bien-être)
- En recrutant des animateurs qualifiés ou en les formant
- En mettant en place des groupes d'âge différents
- En adaptant son ton de voix (chuchotement, modulation de la voix – éviter de crier) et en étant vigilant à son vocabulaire
- En ayant des règles communes dans l'équipe d'animation

- En organisant des exercices de sécurité
- En créant des règles de vie avec les enfants
- En les sensibilisant à la politesse (bonjour, merci, au revoir)
- En veillant à ce qu'ils aient une conduite adaptée (façon de parler aux autres, à table)
- En gardant une place d'animateur face aux enfants (modèle de l'adulte)

Respecter le rythme de chaque enfant

- En ayant des temps de repos (sieste, temps calme)
- En permettant aux enfants de se reposer s'ils le souhaitent
- En aménageant des espaces qui permettent aux enfants de trouver un endroit s'ils n'ont pas envie de faire une activité
- En proposant le choix de plusieurs régimes alimentaires

➢ Favoriser le choix de l'enfant

Proposer des activités variées

- En ayant préparé un panel d'activité en amont
- En essayant d'apporter de la nouveauté (nouveau jeu, chansons)
- En mettant à disposition du matériel (petits matériels, matériel sportif)
- En essayant de mettre un apport pédagogique aux animations
- En organisant des espaces distincts (coloriage, jeux de société, jeux de construction)

Permettre aux enfants de faire ou non l'activité

- En faisant de la sensibilisation pour que les enfants aient envie
- En étant capable de le laisser faire autre chose et dans la mesure du possible l'orienter vers quelque chose de plus adapté à son envie

➢ Développer l'imaginaire

Favoriser la créativité et l'imaginaire

- En accompagnant les équipes pédagogiques à un réel travail de recherche afin de proposer des animations qui ont un sens et de la vie

Créer un climat jovial, fantastique

- En mettant en place un thème chaque période de vacances
- En mettant en place un décor
- En gardant un fil conducteur
- En faisant preuve d'imagination pour trouver des idées nouvelles

Permettre à l'enfant de s'approprier les lieux

- En lui permettant de pouvoir aménager son espace (changement de place des meubles, création d'une cabane dans la salle)
- En organisant les espaces de façon à ce qu'ils s'y retrouvent

➢ Sensibiliser au développement durable

Mise en place du tri sélectif au sein de la structure

- En mettant des poubelles de tri dans chaque salle, permettant aux enfants de trier en autonomie

Utilisation d'un maximum de matériels recyclés

- En veillant à ce que chaque animation proposée au sein des groupes soit faite, en grande partie, de matériaux recyclés

Mise en place d'atelier cuisine

- En privilégiant, chaque fois que possible, des produits frais et en limitant le suremballage

➢ Sensibiliser à la santé et l'hygiène de vie

Permettre à l'enfant de grandir dehors

- En proposant des jeux et activités en extérieur pour bouger
- En proposant régulièrement des petites balades
- En profitant des bienfaits de l'air et de la lumière

Proposer un planning de goûters équilibrés et sain

- En privilégiant les bons produits
- En se fournissant chez les producteurs locaux (marchés, boulangerie, boucherie,…) et non des produits industriels et transformés
- En proposant une à deux fois par semaine des goûters salés

Mise en place d'atelier cuisine

- En privilégiant, chaque fois que possible, des produits frais et en limitant le suremballage

Méthodes et moyens pédagogiques

➢ Les principes pédagogiques

Grandir par le jeu

« Le jeu est la plus haute forme de recherche ».
Albert Einstein

Le jeu chez l'enfant apparaît aux yeux de tous comme un phénomène naturel, tellement naturel que l'adulte l'oublie presque.

Le jeu fait grandir les enfants.

Tout développement de l'individu passe par des phases de jeu qui correspondent à des apprentissages indispensables de la vie, nécessaires à la construction de l'adulte et du citoyen de demain.

C'est un moyen de prendre connaissance du monde et de l'expérimenter.
Le « joueur » exprime des envies, des émotions, des sentiments. Il apprivoise la réalité, des règles, des contraintes. Il dialogue, se confronte aux autres et apprend par eux, il développe des stratégies, découvre, rêve, invente, construit et acquiert de la maturité.

Le jeu s'absout de matériel ou de règle. Les joueurs et leurs comportements font le jeu. C'est une action volontaire, individuelle ou collective qui débute sans forcer l'enfant. Le jeu est adaptable, compréhensible, sans malice ou tromperie.

Il est universel, sans distinction de genre ou d'origine. Plus l'enfant joue, plus il s'épanouit et grandit vers le citoyen de demain.

Les équipes pédagogiques ont conscience que l'enfant apprend par le jeu car il mobilise des connaissances et des compétences afin de résoudre des problèmes. Fortes de ce savoir, **les équipes prendront soin d'élaborer leurs projets d'activités en laissant la place nécessaire au jeu**.

Il y a différents types de jeu : les jeux d'imitation, libres, de construction, de coopération, des jeux avec des règles de prouesses, de compétition, de chance, d'expressions (danses, cérémonies, théâtre…).

Pour l'enfant, toute activité est jeu ou peut être jeu.
Dessiner, modeler, bricoler, construire…
A chaque stade du développement de l'enfant, les jeux favoriseront l'apprentissage et le respect des règles, l'autonomie, la socialisation …

Le rôle de l'adulte est de permettre le jeu, par l'aménagement de la structure, la proposition de jeux ou d'activités et devenir lui-même joueur.

Le droit à l'erreur

« Dans nos efforts pour avancer, il se peut que nous nous trompions, parfois même lourdement. Mais l'Homme est un être qui doit se diriger lui-même ; cette autonomie suppose le pouvoir de commettre des erreurs et de les corriger aussi souvent qu'on en fait. »
Mahatma Gandhi

Si l'enfant a le droit d'expérimenter, d'essayer, alors il a le droit de se tromper. L'adulte doit respecter ce droit fondamental à l'erreur qu'il doit lui-même revendiquer. Les professionnels ne punissent pas un échec. Ils valorisent l'essai car la réussite est accessoire.

Guider l'enfant sur la voie de l'autonomie c'est avant tout lui permettre de faire seul, parfois avec de l'aide, parfois sous le regard attentif et sous les encouragements de l'adulte.

Chaque enfant apprend à son rythme, le développement n'est pas linéaire et commun à tous. Les compétences se construisent au fur et à mesure après plusieurs tentatives.

Les professionnels ouvrent donc un œil bienveillant sur les talents, différents d'un enfant à un autre, sans comparaison, jugement ou compétition

Les loisirs créatifs et artistiques

« Une confrontation entre théorie et expérience est une condition nécessaire à l'expression de la créativité »
Pierre Joliot

Les loisirs sont un levier d'apprentissages semi-formels permettant le développement de l'imaginaire, la concentration, la patience, l'esprit critique, la tolérance, le sens artistique, appréhendés de manière ludique et récréative.

Les différents ateliers proposés à tous les âges dans les lieux d'accueil apportent des savoirs à l'enfant.
Les professionnels conçoivent leur programme en tenant compte de ces apprentissages induits et en fonction de leurs objectifs pédagogiques.

Il n'y a pas d'enjeu de réussite du produit fini. La beauté est subjective. L'important est plus dans le cheminement que dans le résultat final. Les compétences mobilisées pour essayer d'atteindre un résultat seront capitalisées par l'enfant au bénéfice de ces projets futurs.

A la découverte de ses sens

La compréhension de son corps passe par l'expérimentation et l'exercice de ses capacités. Tout au long du développement de l'enfant, les lieux d'accueil participent à l'éveil des 5 sens grâce aux activités proposées.

Ainsi, le goût est stimulé par la découverte des aliments lors des repas qui sont de véritables moments pédagogiques ou des ateliers culinaires.
La vue et l'odorat sont exercés durant les sorties, les balades, les randonnées …
Le toucher est développé lors d'ateliers créatifs et artistiques.
L'ouïe durant des ateliers musicaux par exemple.

L'oisiveté

Ne rien faire c'est déjà faire quelque chose

Rêvasser, réfléchir, se reposer sont autant de possibilités que l'enfant peut exercer dans les lieux d'accueil.

L'adulte est présent pour animer, motiver ou proposer des activités mais l'enfant a le choix d'y participer ou non, selon sa fatigue ou son envie.

Le développement cognitif de l'enfant passe aussi par des phases d'observation et d'oisiveté et l'organisation de la journée permettra ces moments.

- L'oisiveté, ne rien faire, est-ce faire quelque chose ?

Les structures d'accueil collectifs sont des tiers lieux éducatifs où chaque enfant, à son rythme, expérimente, apprend, se trompe, réussit, analyse, découvre, essaie, réessaie, construit sa personnalité et grandit vers l'adulte de demain.

Ainsi, bien qu'ils soient collectifs, l'individualité est prise en compte et peut se développer.

Plusieurs leviers d'apprentissage permettent de développer l'imaginaire, la motricité, la concentration, la patience, des savoirs …

La nature et l'environnement

Nous croyons regarder la nature et c'est la nature qui nous regarde
et nous imprègne.
Christian Charrière.

Partant du postulat qu'un citoyen est une personne connectée à son environnement, les équipes pédagogiques accompagnent l'enfant dans la connaissance de sa commune, de son environnement et de la nature.

La forêt, les parcs de jeux, le centre-ville… Ainsi, tout devient lieu d'apprentissage, d'expérimentation et de jeu
Organisée ou non, sous forme de jeu libre ou encadré, l'activité proposée dans la nature offre de nouvelles possibilités d'expérimentations et de découvertes.
L'enfant peut y pratiquer le jeu libre, à règles, d'imitation, de construction …

Les stratégies mises en œuvre pour résoudre des problématiques ou pour trouver des consensus favorisent le dialogue, la collaboration et la socialisation tout en développant une connaissance et donc un respect de l'environnement.

▪ L'environnement, fabuleux terrain de jeu

La diversité des initiatives et actions éducatives de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, constituent un axe essentiel pour nous. Un vrai défi de connaissances et d'ancrage des futurs citoyens dans leur territoire !

De nombreuses études scientifiques ont prouvé que passer du temps dans la nature favorise :
• Le renforcement du système immunitaire,
• La réduction de l'hyperactivité,
• L'amélioration de la concentration
• L'amélioration des compétences sociales,
• L'apprentissage de l'autodiscipline,
• L'atténuation des risques de développement de la myopie en favorisant la lumière naturelle.

La connaissance et l'accompagnement du personnel motivé et formé, permet de découvrir la faune et la flore, les saisons et ses richesses… et créer les conditions rassurantes pour que les enfants puissent s'épanouir dans la nature.

La valorisation des déchets, le développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Par le biais des actions concrètes, des outils de sensibilisation et des animations ludiques notre mission est d'initier les enfants à la valorisation des déchets ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
Organisation de la vie quotidienne
Rythmes, repas, repos, règles de vie

➢ L'organisation des activités

Nous fonctionnons avec un thème par période de vacances. Pour les vacances d'été, nous annonçons un thème pour le mois de juillet et un autre pour le mois d'août.
Nous préparons un programme d'activités avec 1 activité par jour.
Ce programme n'est plus distribué aux parents avant le début de l'ALSH.
Nous l'affichons dans le sas d'entrée et nous communiquons sur le fait qu'il est **donné à titre indicatif** mais qu'il peut changer en fonction des opportunités d'animation, de l'envie des enfants, des conditions météorologiques, …
Nous essayons ainsi d'expliquer que nous ne voulons pas faire de la « consommation d'animation ». C'est l'animateur qui s'adapté aux enfants et non l'inverse !
Si les activités proposées intéressent peu voire pas d'enfants, nous serons amenés à remettre en question nos propositions d'activités ou notre manière de les présenter. Un travail sur la sensibilisation sera alors nécessaire.

Nous essayons de varier la nature des activités (manuelles, sportives, créatives,…) afin de créer un panel attractif pour les enfants et pour que chacun puisse trouver une activité qui lui corresponde. (Voir organisation des différents temps)

➢ La place de l'enfant dans la construction des projets

Chez les plus jeunes, la participation aux projets se fait à travers l'**expression de leurs envies et de leurs besoins**. Les enfants sont encouragés à donner leur avis et à faire des choix simples (par exemple : choisir un jeu, une activité artistique, un livre, ou le thème d'un atelier).
Les animateurs observent, écoutent et recueillent leurs propositions pour construire des projets adaptés à leur âge.
L'équipe propose ainsi des projets courts et concrets (préparer une petite exposition de dessins, inventer une danse, aménager un coin jeux, organiser une chasse au trésor) afin de permettre aux enfants de **voir rapidement le résultat de leur participation**.
Cette démarche les aide à développer leur autonomie, leur confiance en eux et le plaisir de partager avec le groupe.
Même à cet âge, chaque enfant trouve une place dans la construction de la vie du centre, à son niveau, grâce à une pédagogie basée sur l'écoute, l'accompagnement et le jeu.

Organisation et moyens

➢ Les locaux et les espaces utilisés

Nous utilisons les locaux de l'accueil Périscolaire La Pépinière à Munster.
Cette structure se compose comme suit :
- un sas d'entrée
- un hall d'entrée
- une salle de motricité
- 2 salles d'activités
- une salle de repas divisée en 2 parties avec une cuisine pédagogique
- des sanitaires
- une salle zen
- une cour extérieure avec portail fermé à clé

Les locaux sont à proximité du centre-ville, de plusieurs parcs (dont le parc Hartmann qui est juste en face et de forêts.
Ce cadre naturel suffisamment vaste et arboré permet aux enfants de vivre des moments de loisirs dans un environnement très agréable. Cet espace permet, en fonction des besoins, d'organiser en toute sécurité des grands jeux, des parcours ludiques.

➢ Les horaires

Notre structure est ouverte de 7h à 18h30

De 7h à 9h15	Accueil
De 9h15 à 16h45	ALSH
De 16h45 à 18h30	Départs

Nous demandons aux enfants d'être présents à 9h15 pour pouvoir commencer les activités et les départs peuvent se faire à partir de 16h45

➢ Les inscriptions

Les inscriptions se font en fonction du besoin des familles.
L'association tient à rester un relais pour les familles.
Pendant les vacances, l'inscription se fait uniquement en journée ou en ½ journée.
Nous accueillons les enfants dans la limite de nos places disponibles – les enfants qui fréquentent un de nos accueils périscolaires sont prioritaires.
Pour les familles ayant déjà un dossier administratif et une carte de membre, nous récupérons le dossier et vérifions qu'il est à jour. Pour les autres, il faudra remplir un dossier administratif avant de pouvoir traiter les réservations

Les réservations se font sur notre site internet www.plvm.fr
Elles sont traitées par ordre d'arrivée. La famille reçoit un mail lui indiquant si la réservation est acceptée, en attente ou refusée.

➢ Le règlement Intérieur

Afin de garantir un bon fonctionnement, l'association PLVM a créé un règlement intérieur commun a toutes les structures (Accueils Périscolaires, Accueils de Loisirs et Ludothèque) qui est remis aux parents au moment de l'inscription de leur enfant et consultable sur le site internet www.plvm.fr
On y retrouve les horaires, les tarifs, les modalités d'inscription, …
L'Association ainsi que les membres de l'équipe s'engagent à le mettre en œuvre.
Les parents et les enfants sont tenus de le respecter.

➢ La communication

Dans notre accueil de loisirs nous attachons une grande importance à la communication.
Nous réservons un endroit facilement accessible à l'entrée de la structure pour l'affichage (Projet pédagogique, menus, goûters, trombinoscope, présentation des activités,).
Nous avons également un site internet : www.plvm.fr qui est construit en 2 parties :

- Une partie « fixe » où les parents (et autres partenaires) peuvent trouver une présentation de chaque structure, des informations sur notre mode de fonctionnement
- Une partie « Blog » où nous mettons des articles par rapport à la vie de nos structures.

Nous sommes conscients que cette partie Blog est encore trop peu utilisée mais c'est un de nos objectifs futurs.
Dans le même ordre d'idée, nous essayons d'alimenter régulièrement nos pages Facebook et Instagram. Nous publions sur la vie et l'actualité de l'accueil de loisirs (menus de la semaine, publications sur nos activités, réalisations des enfants,).
Quand nous y incluons des photos nous veillons à ne pas afficher les visages des enfants et à choisir uniquement des clichés sur lesquelles il y a un groupe d'enfants.

➢ Les groupes

Lors d'une précédente organisation nous avions dispatcher les enfants comme ceci : le groupe des Bleus (Petite et moyenne section) et le groupe des Jaunes (Grande section et CP) à Munster et le groupe des Rouges (CE-CM) à wihr-au-val.
Nous sommes passés à un dispach entre fonction de l'âge : 3-6 ans à Munster et 7-11 ans à Wihr.

Les Bleus

Dans cette nouvelle organisation nous essayons de continuer à proposer plusieurs groupes en fonction du nombre d'enfants. Dans la mesure du possible nous tenons à proposer aux plus petits (3-4 ans) un espace qui leur est dédié. Nous essayons aussi de mettre un ou deux animateurs référents.

Les Jaunes

Le groupe des jaunes est constitué des enfants de 5-6 ans.

Nous proposons les mêmes activités aux enfants du groupe des jaunes mais nous leur permettons d'avoir un peu plus d'autonomie et moins d'aide.

➢ Les modalités de fonctionnement de l'équipe

Les animateurs travaillent des journées complètes (entre 2 et 3 jours par personnes en fonction du contrat).
Nous avons fait le choix de faire des journées complètes parce que cela permet aux animateurs d'avoir le même temps de vie que l'enfant.
Cela facilité également le travail d'équipe et la cohésion.
Enfin les parents ont affaire aux mêmes personnes le matin et le soir ; ce qui est pratique pour la transmission des informations.
Les horaires de travail sont établis par l'équipe de direction. Nous nous efforçons de faire en sorte qu'ils respectent les conditions légales (Journée de 10h de travail avec une pause de 45').
Une personne de l'équipe de direction est présente de l'ouverture à la fermeture.

➢ Le rôle de chacun

Les rôles de chacun sont définis comme suit :

L'équipe de direction

Responsabilité administrative et réglementaire

- Assurer la conformité avec la législation Jeunesse et Sports (déclarations, dossiers)
- Gérer les inscriptions et les documents administratifs
- Superviser la sécurité des locaux, du matériel et des activités
- Élaborer avec son équipe un projet qui déterminera les grandes lignes et posera le cadre d'intervention des animateurs, choix de répartition des enfants (groupes, âges…), choix des activités importantes, des thèmes à exploiter et de leur organisation, prise de contact avec les prestataires d'activité, rencontres, visites, réflexion quant aux méthodes pédagogiques…

Pilotage du projet pédagogique

- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique
- Définir les objectifs, les méthodes et activités
- Adapter l'organisation aux besoins et aux rythmes des enfants

Management et coordination de l'équipe

- Recruter, former et encadrer les animateurs et autres personnels
- Organiser les plannings et répartir les missions
- Favoriser la communication et la cohésion de l'équipe

Relation avec les familles et les partenaires

- Être l'interlocuteur privilégié des parents
- Promouvoir les activités et l'image de la structure

Gestion financière et matérielle

- Suivre le budget, gérer les dépenses et les commandes
- Veiller à la bonne utilisation et à l'entretien du matériel

L’équipe d’animation

Assurer la sécurité

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Respecter et faire respecter les règles de vie

Animer et encadrer

- Proposer et conduire des activités variées (jeux, ateliers, sorties,…) – préparation, animation, rangement et bilan -
- Adapter les animations aux âges, besoins et rythmes des enfants

Participer à la vie collective

- Encadrer les temps de vie quotidienne (repas, goûters, transitions, déplacements)
- Gérer les petits conflits de manière éducative

Soutenir le projet pédagogique

- Travailler en cohérence avec les objectifs éducatifs de la structure
- Connaitre le projet pédagogique, participer à son élaboration ou à sa mise au point et à son évolution.

Créer un climat positif

- Favoriser la participation, la créativité et l’entraide entre enfants
- Être un modèle de comportement et de respect
- Travailler en coopération avec l’équipe
- Garantir le lien avec les parents, en les informant et en répondant à leurs inquiétudes ou à leurs interrogations.
- Respecter la « Charte de l’animateur »

Le personnel d’entretien : les maîtresses de maison

Nettoyage et hygiène

- Assurer la propreté des locaux (sols, surfaces, vitres, …)
- Effectuer la désinfection des zones sensibles pour limiter la propagation des germes
- Gérer les ordures et assurer le tri sélectif selon les normes en vigueur

Entretien courant

- Remplacer ou réapprovisionner les consommables (savon, papier toilettes,)
- Entretenir le matériel de nettoyage

Prévention et sécurité

- Identifier et signaler les anomalies ou risques (matériels endommagés, denrées périmées,)
- Respecter les normes d’hygiène, de sécurité et d’utilisation des produits
- Respecter les protocoles de nettoyage

Image et accueil

- Contribuer à donner une impression positive des locaux dès l’entrée
- Parfois accueillir et orienter les usagers

Organisation et coordination

- Suivre un planning précis en fonctions des besoins du site
- Travailler en coopération avec le reste de l’équipe
- Adapter les interventions en fonction des activités et évènements

➢ La formation des animateurs stagiaires

L'accueil d'animateurs stagiaires au sein de l'ALSH s'inscrit dans une démarche formatrice et professionnalisante. Leur présence leur permet de mettre en pratique les connaissances acquises lors de leur formation théorique et de développer des compétences pédagogiques, organisationnelles et relationnelles au contact du public. L'équipe encadrante jour un rôle essentiel dans cet accompagnement : elle guide le stagiaire, lui confie progressivement des responsabilités adaptées à son niveau d'avancement et l'aide à analyser ses pratiques. Le stagiaire est encouragé à observer, expérimenter, proposer des activités, tout en bénéficiant de temps d'échange réguliers pour faire le point sur ses réussites et ses difficultés et ses axes de progression. Cette démarche vise non seulement à favoriser son développement professionnel mais aussi à garantir la qualité éducative de l'accueil proposé aux enfants.

Le déroulement de la formation

Idéalement la formation du stagiaire se déroule sur 3 semaines mais il peut arriver (notamment pendant les petites vacances ou si le stagiaire complète sa formation) que le temps du stage soit plus court. Nous avons créé différents échéanciers de travail qui nous permettent de nous adapter et de proposer au stagiaire un document sur la progression de son stage. *Voir annexe échéancier*

Avant le stage :

- Prise de contact entre le directeur et le stagiaire
- Présentation des objectifs du stage et des attentes
- Prise de connaissance du projet pédagogique (et des modalités de fonctionnement)

Phase 1 – Découverte et observation

Objectif : Comprendre le rôle d'animateur et s'intégrer dans l'équipe

- Découvrir le fonctionnement de l'ALSH, les règles de vie, l'organisation et le rôle des animateurs
- Participer activement aux temps collectifs (accueils, repas, sieste)
- Observer et co-animer une activité simple avec un animateur expérimenté
  - ☞ Premier entretien avec le tuteur : Fixer les objectifs personnalisés

Phase 2 – Mise en pratique accompagnée

Objectif : Commencer à prendre des incitatives dans l'animation

- Préparer et animer une activité à l'aide d'un animateur
- Prendre en charge un petit groupe sur un temps court
- Découvrir la gestion de la vie quotidienne (sécurité, règles de vie, organisation)
  - ☞ Entretien intermédiaire avec le tuteur : Retour sur les réussites et les difficultés

Phase 3 – Autonomie progressive et bilan

Objectif : Monter sa capacité à être animateur en autonomie dans un cadre sécurisé

- Préparer et animer une activité de manière plus autonome
- Assurer la gestion d'un petit groupe sur une période plus longue (atelier, jeu collectif)

Derniers jours :

- Réaliser une activité en autonomie complète
- Analyser son parcours et ses acquis avec le tuteur

- ☞ Entretien final : bilan du stage, identification des acquis et des axes de progrès.

➢ L'organisation des différents temps

Les activités

Il y a plusieurs façons de mener des activités : laisser jouer, jouer avec, faire jouer, etc.
Les animateurs seront amenés durant les différents temps de la journée à adapter leur fonctionnement aux besoins des enfants.
En modulant leur pédagogie, ils pourront mettre en place des animations de qualité, favoriser la sécurité de leur groupe et éviter les débordements.
L'équipe est amenée à préparer ses animations en amont, elle gardera en tête de travailler en lien avec le projet pédagogique.

- Plusieurs types d'activités sont possibles :

- Manuelles : favorisant la création, le toucher, la découverte (bricolage…) D'expression : privilégiant la confiance (danse, théâtre, mîmes...)
- Jeux : favorisant la socialisation, la coopération, développer la motricité (ballon prisonnier…)
- Sportives : initiation et découverte d'un sport (basket-ball, tennis, …)
- Activité d'extérieure : favoriser la découverte de l'environnement extérieur (balade…)
- Libre : développer l'imaginaire
- Culinaire : favorisant la découverte
- NEPÔFAIRE : parfois des enfants ne souhaitent pas participer aux activités proposées et cela fait partie de leurs choix, leurs envies. Un animateur sera présent pour ce temps et accompagnera les enfants

Les Repas

Nous sommes livrés en liaison froide par le foyer Caroline. C'est le diététicien du partenaire qui s'occupe de la création des menus et de leur équilibre.
Le repas contient une entrée, un plat chaud, fromage et dessert.
Les animateurs s'occupent du bon déroulement du repas (service, remplir les verres d'eau, découper si besoin) et ont un œil sur ce que mangent les enfants.
À la fin du service, nous débarrassons les tables et passons un coup d'éponge avec les enfants

Les goûters

Les goûters sont fournis par la structure. Nous essayons dans la mesure du possible d'acheter des fruits de saison au marché local.
Nous veillons à proposer des goûters variés

Les temps calmes

Des temps calmes sont organisés dans la journée, après le temps du repas et pendant la garderie du matin et du soir. Ces temps sont encadrés par les animateurs qui font redescendre la tension et l'énervement.

Plusieurs formats peuvent être proposés :
- Sieste pour le groupe des ¾ ans sur des petits lits adapté, durée d'environ 1 h 30.
- 10 minutes de temps OFF assis ou allongé sur des tapis pour prendre un temps seul puis 20 minutes où l'on chuchote (les enfants peuvent se reposer, lire un livre, dessiner, écouter une histoire ou de la musique calme)

Ces temps peuvent être organisés à l'intérieur ou l'extérieur selon la saison

Les temps libres

Les temps libres permettent aux enfants de faire ce dont ils ont envie, dans la limite de la sécurité bien sûr.
Les animateurs veillent à la sécurité des enfants, ils restent présents et disponibles. Ces temps se feront après le repas, et après chaque activité nécessitant de l'attention et de la concentration. Ils n'excéderons pas vingt minutes.

Les sorties

Dans le cadre du centre de loisirs, nous pouvons organiser des sorties à l'extérieur de la structure. Elles permettent aux enfants de prendre l'air et de découvrir un nouvel environnement. Nous fournissons le pique-nique et les goûters.
Nous utilisons des compagnies de bus professionnels, occasionnellement, nous pouvons utiliser un minibus. Lors de ses sorties, nous respectons la règlementation de l'activité proposée ainsi que le taux d'encadrement nécessaire.
Une participation financière peut être demandé en plus du coût de la journée (bus et activité). Quelques exemples : sortie lac, sortie parc de loisirs,...

Vie collective et réglementations

➢ La règles de vie et l'autorité

Les règles de vie - Le cadre pour les enfants

Comme nous accueillons des enfants qui ne savent pas encore lire, les règles et les conséquences en cas de non-application seront régulièrement rappelées aux enfants de manière ludique (comptine, chanson, jeux). Nous utiliserons également les pictogrammes

- Les ? règles d'or pour être bien ensemble

1. A l'intérieur de la structure je me déplace **en marchant**
2. Je **demande** pour sortir de la salle, aller aux toilettes, aux portes manteaux, …
3. Je **range mes affaires correctement**.
4. **Je suis gentil** (le) avec mes camarades et les adultes
5. **Je suis poli(e)**
6. J'avertis les adultes en cas de danger
7. Je préviens un adulte si quelqu'un m'embête, si quelque chose me fait peur
8. Je respecte mon corps et celui des autres
9. Je m'amuse !!!!

A noter qu'un animateur sera référent des toilettes pour s'assurer du bon fonctionnement.

- Si je ne respecte pas les règles

1, 2, 3 - Les adultes vont me prévenir une première fois, puis une deuxième, puis une troisième.
4 - La quatrième fois, je serai cinq minutes dans l'espace de décompression avec des outils pour me calmer, expliquer mon état et trouver une solution pour avoir un comportement adapté.
5 - La cinquième fois, je devrais discuter avec mes parents et l'animateur quand je partirai de la structure. Si je suis violent(e), je devrais aller me calmer au bureau et je devrais en discuter avec mes parents et la direction.

Les règles de vie – le cadre pour les adultes

- La différence entre une sanction et une punition

Sanction : c'est une mesure ou une conséquence imposée à une personne en réponse à un comportement jugé inapproprié ou contrevenant à des règles ou normes. Elle peut être positive ou négative. Le but est de rappeler l'importance du respect des règles, d'encourager un changement de comportement, de maintenir le cadre. Elle renvoie à un acte (ex : tu as fait quelque chose que l'on n'attendait pas, tu as frappé un camarade).

Punition : c'est une forme spécifique de sanction, généralement négative, destinée à infliger une souffrance ou une désagréable conséquence à une personne pour avoir enfreint une règle ou une norme. Son objectif est souvent de dissuader

la personne de reproduire ce comportement. Renvoie à l'individu (ex : tu as été méchant).

Les attitudes à privilégier

- Négocier, proposer, suggérer
- Respecter et faire confiance à l'enfant
- Savoir prendre position
- Expliquer ses décisions
- Ne pas toujours se référer à quelqu'un d'autre (supérieur hiérarchique par exemple)
- Savoir s'adapter
- Être juste (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagées par le reste de l'équipe)
- Définir un cadre, des règles de vie Cohérence générale de l'équipe d'animation envers les enfants.

Les attitudes à proscrire

- Abus de pouvoir
- Chantage
- Démagogie
- Laxisme (refus de responsabilité, ne jamais se positionner, etc.)
- Punition humiliante (corporelle, psychologique, etc.)
- Manipulation
- Séduction (vouloir à tout prix être le gentil animateur)
- Menacer d'une sanction et ne jamais passer à l'acte
- Crier tout le temps
- Privations (nourriture, etc.)
- Corvée
- Isoler dans un lieu inadapté

L'échelle des sanctions applicables

- Remarques
- Remarques individuelles
- Écarter des enfants (effet de groupe)
- Isoler cinq minutes (dans le l'espace de décompression définie dans chaque salle)
- Écarter pour toute l'animation
- Rencontre avec l'équipe de direction
- Rencontre avec l'équipe de direction et les parents
- Rencontre avec l'équipe de direction, les - familles et la présidente
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive

Objectif de la sanction éducative

Réconcilier le fautif avec lui-même

La sanction doit être juste, expliquée et proportionnelle à la faute
Pas de parallèle systématique entre la faute et la sanction
Réduire la culpabilité et faire savoir, à l'enfant, qu'il n'y aura pas d'autres représailles
Faire prendre conscience de ses actes.

- Les sanctions interdites

Sanctionner physiquement (frapper, secouer, faire mal, privation de sommeil et de nourriture)

Sanctionner moralement (brimer, insulter, humilier, crier, rejeter, chantage, déception, distinction, chouchou, souffre-douleur, surnoms, blagues ironiques)

La détection et la manière de réagir face aux cas de maltraitance

Afin de prévenir les comportements à risque au sein de l'accueil la mise en place d'affichages permet de sensibiliser les enfants concernant différents points de vigilance et d'éveiller les esprits à ce qui est tolérable ou non.
Il y a plusieurs sujets, tels que la violence, le racisme, le harcèlement, l'exclusion, les addictions
L'affichage de " Allô enfance maltraitée " est obligatoire
Cependant, la maltraitance des enfants ne signifie pas nécessairement la cruauté ou les coups ; cela peut également inclure :

- le ciblez par sa différence, l'ignorer
- le rabaisser, l'humilier, faire de lui un « bouc-émissaire »
- le persécuter par le ridicule et l'intimidation
- le forcer à faire des activités contre sa volonté
- exercer un pouvoir excessif en criant ou en menaçant
- créer une atmosphère de peur, voire de terreur.
- Créer une atmosphère ambiguë : langage, comportement et attouchements inappropriés. Violation à caractère sexuel ou attentat à la pudeur

La loi exige que chacun agisse et signale lorsqu'il réalise qu'un enfant est mis en danger ou peut l'être.

Si vous ne signalez pas la maltraitance d'un enfant ou l'abus sexuel, vous êtes complice d'un crime.

Le repérage de situation de mise en danger nécessite obligatoirement d'effectuer un signalement aux autorités compétentes. Ces situations doivent être remonter à vos responsables.
Dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs, il s'agit de faire une Information préoccupante qui sera remontée au service de la CRIP (Cellule de recueil des informations préoccupantes). La CRIP va ensuite traiter le dossier en fonction de la gravité des faits signalés, une enquête est généralement ouverte par la suite, la gendarmerie prend également le relai pour prendre des dépositions si besoin.

Identifier les signes de mal être chez les enfants

- Des plaintes
- Des traces de coups
- Un changement de comportement
- Un amaigrissement notable
- Un confinement au domicile de la personne, pouvant signifier un enfermement avec impossibilité de communiquer avec l'extérieur
- Des cris

Au contact quotidien des enfants et des parents, l'équipe d'animation offre un cadre favorable au recueil de la parole de l'enfant et aux échanges avec les parents sur les questions éducatives.
Les accueils de loisirs sont des lieux privilégiés pour observer, repérer, des difficultés que pourraient rencontrer les enfants, les familles.

➢ La gestion de la sécurité physique, morale et affective des enfants

La sécurité des enfants constitue une priorité absolue dans notre accueil de loisirs. Elle se décline sous trois dimensions complémentaires :

La sécurité physique

L'équipe veille au respect des normes de sécurité des locaux, du matériel et des activités. Les animateurs sont attentifs aux gestes de prévention, à la surveillance constante des enfants et à l'application des protocoles (soins, déplacements, alimentation, hygiène).
Les taux d'encadrement réglementaires sont respectés afin de garantir une vigilance adaptée à chaque groupe d'âge.

La sécurité morale

Aucun enfant ne doit être exposé à la moquerie, à l'exclusion ou à la discrimination. L'équipe veille à instaurer un climat de respect et de tolérance, en accompagnant les enfants dans la gestion des conflits et en encourageant l'écoute et la bienveillance entre pairs.

La sécurité affective

Chaque enfant doit se sentir reconnu, accueilli et en confiance. Les animateurs adoptent une attitude bienveillante, valorisent les réussites et respectent le rythme et la personnalité de chacun. L'organisation des journées est pensée pour alterner les temps calmes et actifs, favorisant ainsi le bien-être de tous.

En combinant ces trois dimensions, nous garantissons un cadre rassurant et protecteur, permettant à l'enfant de s'épanouir pleinement et de profiter des activités proposées dans un climat serein et sécurisant.

➢ L’organisation sanitaire et hygiène

L’assistant sanitaire

Notre ALSH n’étant pas très grand, le rôle de l’assistant sanitaire est confié à la directrice (ou son adjointe). **Elle a pour mission de** prévenir et gérer les situations liées à la santé et à l’hygiène **des enfants :**

- **Gestion des incidents médicaux**

Administrer les soins de premiers secours en cas de petits accidents (pansements, nettoyage des plaies, etc.).
Conserver et gérer les dossiers médicaux et les traitements éventuels (médicaments, allergies).
Signaler toute situation préoccupante aux parents et, si nécessaire, aux autorités compétentes.

- **Prévention et sensibilisation**

Sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques d’hygiène et de sécurité.
Participer à l’élaboration des protocoles sanitaires, notamment en cas d’épidémie ou de mesures exceptionnelles (grippe, gastro…).

➢ La gestion des traitements et des soins lors des accueils

Les médicaments

Lorsqu’un mineur suit déjà un traitement, son responsable légal doit fournir : Les médicaments dans leur boîte d’origine marquée au nom de l’enfant, le poids de l’enfant. L'ordonnance médicale en vigueur (l’autorisation du seul responsable légal n’est en aucun cas suffisante). Il est impératif de suivre les indications de la prescription pour administrer le médicament.
L’assistant sanitaire (AS) s’assure que les médicaments en question sont conservés dans un contenant fermé à clé, séparément de la pharmacie (sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l’enfant). Sans ordonnance, nous ne donnerons pas le traitement

Les repas en cas d’allergie alimentaire

Seuls les enfants présentant un PAI (Projet d’accueil individualisé) pourront ramener leur repas personnel qui ne sera pas facturé par nos soins.

Les blessures et le registre d’infirmerie

Chaque soin apporté à un enfant doit être consigné dans un registre (Art R.227-9 du CASF). Ce dernier doit être situé à proximité de l’armoire à pharmacie. Il est conseillé de retranscrire au quotidien l’ensemble des soins, y compris ceux mentionnés dans les trousses de secours utilisées lors des activités, en précisant pour chacun :

- Date et heure du soin
- Nom et prénom de l’enfant concerné

- Motif du soin Soins dispensés (description complète du soin avec le nom des produits utilisés)
- Mesures prises (surveillance, prise en charge médicale, retour dans la famille, etc.)
- Appel secours médicaux (oui, non, et qui)
- Parents prévenus (par téléphone, par fiche de liaison, signature du cahier, etc.)
- Nom et signature de la personne en charge des soins

Le contenu de la trousse de secours

➢ Les procédures de sécurité

Les risques identifiés pour nos accueils

- Incendie
- Isolement suite à un événement météorologique (inondation)
- Attentat ou intrusion

Un Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) contenant toutes les consignes de sécurité à appliquer est en vigueur dans la structure. Il est à consulter dans le bureau des animateurs et est évalué régulièrement. Tout au long de l'année, des exercices sont mis en place sur les différents temps d'accueils.

Les transports

- Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie ainsi que les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage.
- Veiller – ainsi que ses collègues - à ce que les enfants soient correctement assis durant le trajet et portent leur ceinture de sécurité si le car en est équipé.

- Après chaque pause, compter les enfants et s'assurer – ainsi que ses collègues - qu'ils soient correctement assis et attachés.
- Veiller à ce qu'aucun sac n'encombre l'allée centrale du car.
- Veiller à placer un animateur près de chaque porte (avant, milieu et arrière) et issues de secours.

➢ L'inclusion et l'accueil des enfants à besoins particuliers

L'accueil des enfants porteurs de handicap en ALSH repose sur une volonté forte d'inclusion et d'égalité des chances. Chaque enfant, quelles que soient ses particularités, a droit à une place et à une expérience de loisirs épanouissante, enrichissante et sécurisée.
L'équipe éducative s'engage, dans la mesure du possible, a :

- Adapter les activités en tenant compte des capacités et des envies de chaque enfant (exemple : proposer une variante d'un jeu, aménager des espaces calmes, utiliser des supports sensoriels ou visuels)
- Prendre en compte le rythme individuel de l'enfant, en respectant ses temps de repos, ses besoins particuliers (soins, accompagnements, rituels sécurisants) et en veillant à maintenir un cadre rassurant.
- Valoriser les réussites et favoriser l'autonomie en proposant des tâches et des responsabilités accessibles, encourageant la confiance en soi et l'intégration au groupe.
- Sensibiliser le groupe d'enfants à la différence afin de favoriser la solidarité, l'entraide et le respect mutuel.
- Travailler en partenariat avec les familles et les professionnels spécialisés (notamment PRH68) pour assurer une continuité éducative et une cohérence dans l'accompagnement.
- Réfléchir et mettre en place une organisation matérielle et logistique (accessibilité des locaux, aménagement des espaces, sécurisation de certains environnements).

Toutefois nous sommes conscients que l'inclusion connaît certaines limites et nous pensons qu'il est important d'en tenir compte.
Lorsque les besoins spécifiques dépassent les moyens humains, matériels ou éducatifs disponibles, ou lorsque la sécurité de l'enfant ou du groupe est menacée (par exemple en cas de comportements dangereux ou de soins médicaux nécessitant une surveillance constante), nous pourrons être amenés à réévaluer les conditions d'accueil. L'objectif n'est pas d'exclure mais de garantir un cadre sécurisé et équilibré pour tous les enfants.

Évaluation du projet

L'évaluation implique de jauger de manière objective un projet en cours ou achevé, un ensemble d'actions, sa conception, sa mise en œuvre, sa stratégie, ses résultats.
L'objectif est d'évaluer la pertinence des objectifs et leur niveau de réalisation, leur efficacité en termes de développement, d'efficacité, d'impact et de persistance

➢ Les méthodes d'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique est une étape importante et nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil. Elle permet de vérifier la cohérence et la pertinence du travail effectué et de pouvoir améliorer et remédier à des situations problématiques. Elle permet de constater différents éléments et de fixer de nouveaux objectifs ou tout simplement en réadapter certains. Elle nous amène à la réflexion sur l'aménagement de notre accueil et son évolution. L'évaluation du projet pédagogique se déroule en plusieurs temps, de la conception à la fin du projet.

En amont : Lors de la conception du projet (grille d'évaluation reprenant chaque objectif, comprenant des indicateurs et des critères afin de pouvoir mesurer l'atteinte ou non de ceux-ci).
En cours de projet : De petites réunions journalière sont effectuées à la fin de l'Alsh et en début de garderie. Elles permettent de vérifier la cohérence des projets en cours. Autour de discussion, l'équipe fait remonter ses expériences, ses difficultés et nous pouvons déjà quotidiennement gérer les informations et remédier à certaines situations.
Le retour et l'échange avec les familles est également une source d'inspiration pour évaluer l'ensemble de notre accueil. Nous sommes à l'écoute des remarques et propositions des familles de façon constante afin de répondre au mieux à leurs besoins, ainsi que ceux des enfants.
Après le projet : Un questionnaire est envoyé aux familles en fin d'Alsh.
Cela nous permet de faire le bilan et de travailler sur les axes d'amélioration.
Nous faisons une réunion de bilan avec l'ensemble de l'équipe après chaque période de vacances. Cette rencontre aura pour but de dresser le bilan final (procédures de travail, actions, évènements, l'implication des différents acteurs et partenaires, la satisfaction : public, familles, des acteurs, partenaires). Les adaptations à envisager pour une nouvelle période, d'une nouvelle organisation, l'impact du projet.

➢ Les outils utilisés

- Questionnaires et entretiens avec les familles

Pour recueillir leur satisfaction, leurs attentes et leurs suggestions.

- **Temps d'échange avec les enfants**

Conseils d'enfants, discussions ou petits bilans collectifs pour permettre aux enfants de donner leur avis sur les activités et les projets.

- **Réunions d'équipe et bilans pédagogiques**

Pour analyser les observations, ajuster les activités et améliorer le projet éducatif.

➢ Les modalités de réajustement et de suivi

En fonction des constats, l'équipe peut **réajuster les activités, le rythme ou l'organisation** : proposer des activités alternatives, adapter le matériel, modifier la durée ou le mode de participation, ou encore renforcer l'accompagnement des enfants ayant besoin d'un soutien particulier. Ces réajustements sont discutés lors de **réunions d'équipe régulières**, afin de garantir un suivi cohérent et une amélioration continue du projet pédagogique.